

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE



Mercredi 18 juin à 10h00

Au Centre national du cinéma et de l'image animée, Paris 14^e

09h30 – Accueil petit-déjeuner

À partir de 10h00 – Assemblée Générale ordinaire

- Introduction et Quorum
- Synthèse des actions de l'ADRC
- Lecture du Rapport Financier
- Vote et Quidus
- Affectation résultat
- Nomination Commissaire aux Comptes
- Lecture du Rapport moral
- Vote et Quidus

12h30 – Cocktail

À partir de 14h00 – Assemblée Générale extraordinaire

Résultats des votes : modification des statuts

- Modification Article II – Objet
- Modification Article V – Composition
- Modification Article VI – Adhésion
- Modification Article X – Conseil d'Administration
- Modification Article XVIII – Contrôle

Lors de cette journée, Nadège Lauzzana, Présidente de l'ADRC, et Gaëtan Bruel, Président du CNC, signeront une convention pluriannuelle d'objectifs.